

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 40 affectant le sergent Rigail à la station côtière de T.S.F

n° 40

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 506 du 31/01/1939

Date de publication
14 janvier 1939

Date du numéro
31 janvier 1939

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent Rigail, dela compagnie des Télégraphistes coloniaux, breveté radiotélégraphiste détaché hors-cadres à la Côte Francaise des Somalis est affecté à la station Côtière de T.S.F. à compter du jour de son débarquement.